

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Une épidémie de  
sorcellerie*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3 500 titres à ce jour. « Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, en 1609 et 1611, la période d'activité de nos mines semble se ralentir. C'est vers Saint-Maurice que les mineurs affluent et la communauté leur impose bientôt un droit d'entrée de 30 livres. À cette époque aussi, dans toute la Lorraine, il y eut ce que M. Fournier a appelé *une épidémie de sorcellerie*. Les prétendus sorciers, pauvres malades en réalité, furent traqués partout, emprisonnés, torturés, brûlés par l'impitoyable procureur général Nicolas Remy. Ce *Torquemada lorrain* avoue avoir fait brûler 800 sorciers en 16 ans. Bussang paya son tribut



à la contagion, comme plusieurs autres localités de nos montagnes (...) De 1617 à 1625, on relève 22 personnes du ban de Ramonchamp poursuivies pour sorcellerie. Pour notre commune, il y en eut 10, et 2 d'entre elles furent brûlées vives à Arches (...) Le 17 décembre 1617, les deux soeurs furent condamnées à mort par strangulation suivie de la destruction du corps par le feu. Cette peine principale était obligatoirement accompagnée de la confiscation des biens, prononcée comme peine accessoire ; celle-ci s'appliquait à tout ce dont les accusés étaient propriétaires, meubles et immeubles. »

« Par l'art pour l'humanité »

Le développement de la cité située sur la voie romaine reliant Metz à Bâle s'appuya successivement sur l'exploitation de mines relativement modestes de plomb, de cuivre et d'argent, sur l'exploitation des eaux minérales puis sur l'industrie textile. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les ducs de Lorraine furent attirés par la richesse naturelle de cette eau ferrugineuse et reconstituante, préconisée pour lutter contre l'anémie. L'un des slogans de l'époque disait « Bussang = Sang Bu ». Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Bussang est l'une des villes thermales les plus réputées de la province. En 1895, Maurice Pottecher, écri-

vain et enfant du pays, fonde le Théâtre du Peuple. Il bâtit un magnifique vaisseau de bois à la lisière de la forêt dont le fond de scène s'ouvre sur la nature, avec pour devise « Par l'art pour l'humanité », destiné au départ au théâtre amateur et à un public local. Il employait comme comédiens des ouvriers de la manufacture dirigée par Benjamin Pottecher, industriel spécialisé dans la fabrication de couverts et maire de la localité, qui fut l'un des premiers en France à appliquer la journée de huit heures. Classé monument historique en 1976, le théâtre connaît aujourd'hui une réputation mondiale et les spectacles qui mêlent professionnels et amateurs attirent plusieurs milliers de spectateurs chaque été.

## L'occupation française

Préfacé par Maurice Pottecher, l'ouvrage compte trois parties. *Livre I* : Bussang avant la Révolution. Les origines avec une description géographique, l'étymologie de Bussang et des lieux-dits dans les quatre sections, les chaumes et les montagnes ; la vallée avant le traité de Verdun (843) : sous les Gaulois, les Romains, les Francs austrasiens, les Carolingiens, et les fondations monastiques ; les développements parallèles du chapitre de Remiremont et du duché de Lorraine. *Livre II* : Bussang avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Le finage de Bussang, les premiers lieux-dits, la Visentine, Buzant, les ascensements, les chaumes, les mines, la carte Thierry ; la communauté, la paroisse, le développement politique, religieux et économique ; Bussang au XVII<sup>e</sup> siècle, ses rapports avec l'histoire de Lorraine, la sorcellerie, la guerre de Trente Ans, la peste, l'occupation française, les vaux réunis à la Franche-Comté, la Lorraine rendue à ses ducs. *Livre III* : Bussang au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'administration municipale (la communauté avant 1738 et après 1738), les finances (les généralités, les commis, les imposés, les budgets et les catégories d'impôts), la justice (civile, criminelle, municipale, administrative), l'instruction publique (les maîtres, les écoles), la paroisse (la séparation paroissiale, les vicaires et les curés, les institutions paroissiales, les redevances, le budget de la fabrique, les fondations, l'état civil), l'état des personnes (le droit de bourgeoisie, les concessions de terrain, les vieilles familles, etc.), l'état du sol (agriculture, domaine communal, les sources minérales), ainsi que l'industrie, le commerce, les voies de communication, les professions, l'amadou, les scieries, les moulins, etc. L'ouvrage se termine par des indications sur la géologie et la botanique.

**MONOGRAPHIES DES VILLES  
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE  
EN FRANCE DE 3 500 TITRES**

**33 TITRES SUR  
LES VOSGES**

**Renseignements au  
03 23 20 32 19**

# HISTOIRE DE BUSSANG

**A**près avoir fondé Luxeuil, Bains et Plombières, les Romains relièrent ces villes par des voies qui communiquaient avec la *via strata* ou *Augusta Rauracorum*, qui passait de Scarpone (près de Metz) à Bâle. Selon la tradition, elle passait par Bussang pour gagner le col, par Taye. Alors que Judith de Vaudémont était abbesse de Saint-Pierre de Remiremont, entre 1124 et 1158, elle donna à cens le sol boisé du territoire de Bussang, à des colons regroupés dans une communauté avec à leur tête un *villicus*, afin qu'ils s'y livrent à la culture. Mais bientôt le finage de Bussang devint le théâtre partiel de la lutte engagée entre les ducs de Lorraine et les abbesses, qui mit souvent les habitants dans des situations particulières. Ces derniers étaient de plus en plus nombreux car les ducs qui avaient tiré grand profit des mines de la Croix et du Val de Lièpvre virent enfin couronnés de succès leurs efforts pour rechercher des minerais à d'autres points de la chaîne des Vosges. Le cuivre, le plomb, l'argent et les avantages accordés par les ducs attirèrent une telle population qu'un marché franc fut établi chaque samedi par Christine de Danemark, en 1560. Du jour où les mines fournirent du minerai, il fallut songer à le laver, le dégager de la gangue, le fondre ou tout au moins le soumettre à un grillage. La section du Sautel disposait d'eau et de bois en abondance ; dès 1559, des lavoirs et des boccards y furent nécessairement installés, expliquant les noms de lieux-dits tels que les *Verrières du Sauté*, le *pré Bocard*. La chapelle Sainte-Barbe datait vraisemblablement du temps des mineurs. Le XVII<sup>e</sup> siècle fut pour la Lorraine et en particulier ses vallées, une période des plus malheureuses, par sa situation de passage et de refuge pour les belligérants de toutes nations. Si le duc de Lorraine avait réussi à imposer son autorité au chapitre de Remiremont, sa lutte contre la France semblait plus périlleuse et l'antagonisme entre Richelieu et Charles IV risquait de déchaîner sur les Lorrains les pires calamités. L'année 1635 fut l'une des plus funestes. En 1642, Charles IV déchargea les habitants de la Bresse, Gérardmer et Bussang de toutes tailles, impôts, cens, redevances et autres contributions parce qu'ils étaient grandement surchargés pour la subsistance de la garnison de Wildenstein. En 1681, toute la vallée, depuis Bussang jusqu'aux portes de Remiremont, fut unie pour un temps au comté de Bourgogne ou Franche-Comté. En 1718, le duc de Lorraine accorda à la communauté de Bussang le bénéfice de l'exploitation des sources minérales.

Réédition de l'ouvrage intitulé *Histoire de Bussang (Vosges), suivie d'une étude sur la géologie et la botanique de Bussang et des environs*, paru en 1909.

Réf. 1988-3508. Format : 14 X 20. 410 pages. Prix : 49 € Parution : juillet 2018.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou

XX

Retrouvez  
**LE LIVRE  
D'HISTOIRE**  
sur Internet...  
www.histoire-locale.fr

*Bulletin  
de  
souscription*

**Le Livre d'histoire**

17, rue de la Citadelle  
02250 Autremencourt  
Tél. 03 23 20 32 19



Parution juillet 2018  
1988-3508

Nom .....

Adresse .....

Mail .....

## JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire  Par C.C.P.  Par mandat  Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres  
du n° situé au verso de  
votre carte bancaire.

Expirante :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire):

Date: ..... 201..

Je commande « HISTOIRE DE BUSSANG » :

..... ex. au prix de 49 €

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2018 (436 pages)

- 3 480 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

**TOTAL :**

**TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ**

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.